

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Rhéaume, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Mont-Royal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature *Nathalie Rhéaume*

Date 6 juin 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	3
État de la situation financière	4
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	45
Analyse des charges	57

RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Mont-Royal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Mont-Royal (« la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Mont-Royal inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (1)

(1) CPA auditeur, permis de comptabilité publique No. A140282

Brossard, 6 juin 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	100 987 388	99 440 834	92 191 881
Compensations tenant lieu de taxes	2	700 202	669 998	678 651
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 064 800	4 121 558	1 375 897
Services rendus	5	3 381 600	3 227 742	1 941 291
Imposition de droits	6	8 416 100	14 092 846	9 794 381
Amendes et pénalités	7	662 000	556 545	653 351
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 000 000	2 989 231	1 306 664
Autres revenus	10	5 800	119 297	15 331
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	116 217 890	125 218 051	107 957 447
Charges				
Administration générale	14	22 467 300	23 610 925	20 455 136
Sécurité publique	15	30 080 900	30 377 324	28 465 986
Transport	16	26 441 840	29 376 336	27 560 610
Hygiène du milieu	17	13 343 575	13 383 090	11 847 381
Santé et bien-être	18	1 532 300	1 500 333	1 206 314
Aménagement, urbanisme et développement	19	3 044 800	2 829 800	2 677 418
Loisirs et culture	20	21 465 075	21 155 174	19 856 653
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 714 100	1 679 580	1 128 882
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	120 089 890	123 912 562	113 198 380
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(3 872 000)	1 305 489	(5 240 933)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		120 116 189	125 357 122
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		120 116 189	125 357 122
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		121 421 678	120 116 189

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	34 382 408	30 577 670
Débiteurs (note 5)	2	17 390 360	14 712 671
Prêts (note 6)	3	12 500	20 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	73 249	50 812
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	51 858 517	45 361 153
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	15 410 367	9 019 982
Revenus reportés (note 11)	12	417 674	1 393 231
Dette à long terme (note 12)	13	51 143 045	47 326 396
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	311 000	647 000
Autres passifs (note 14)	15	2 377 743	
	16	69 659 829	58 386 609
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(17 801 312)	(13 025 456)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	138 396 270	132 329 446
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	806 317	767 222
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	20 403	44 977
	23	139 222 990	133 141 645
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	121 421 678	120 116 189
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	121 421 678	120 116 189
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	121 421 678	120 116 189
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 872 000)	1 305 489	(5 240 933)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	14 874 924)	(8 364 527)
Produit de cession	3		242 500	
Amortissement	4		7 569 920	6 846 020
(Gain) perte sur cession	5		995 682	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(6 066 822)	(1 518 507)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(39 095)	(37 045)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		24 574	(23 504)
	13		(14 521)	(60 549)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(2)	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(3 872 000)	(4 775 856)	(6 819 989)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(13 025 456)	(6 205 467)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(13 025 456)	(6 205 467)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(17 801 312)	(13 025 456)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 305 489	(5 240 933)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	7 569 920	6 846 020
Autres			
▪ (Gain) perte sur disposition	3.1	995 681	
▪ Ajustement solde antérieur	3.2	(1)	1
	4	9 871 089	1 605 088
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 677 689)	587 840
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	8 768 128	(1 821 740)
Revenus reportés	8	(975 557)	318 629
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(336 000)	306 000
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(39 095)	(37 045)
Autres actifs non financiers	12	24 574	(23 504)
	13	14 635 450	935 268
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(14 874 924)	(8 364 527)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	242 500	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(14 632 424)	(8 364 527)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20	(14 937)	(6 348)
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(14 937)	(6 348)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	7 863 000	13 666 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(4 111 000)	(3 060 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	64 649	(157 113)
Autres			
▪ Ajustement	28.1		
	29	3 816 649	10 448 887
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	3 804 738	3 013 280
Solde déjà établi	31	30 577 670	27 564 390
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	30 577 670	27 564 390
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	34 382 408	30 577 670

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Mont-Royal (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu du décret 1075-2005 daté du 9 novembre 2005 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L.R.Q., c. E-20.001*, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Les états financiers contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des passifs, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**C) Actifs financiers**

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis sur la durée des emprunts correspondants selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Revenus reportés

Les revenus de loisir sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus de Fonds de parc et terrains de jeux sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, pour lesquelles il existe une norme environnementale et que la contamination dépasse celle-ci, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les immobilisations en cours de réalisation ne sont pas amorties. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Infrastructures: 10 à 40 ans
 Bâtiments: 25 et 40 ans
 Améliorations locatives: 15 ans
 Véhicule: 5 à 20 ans
 Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans
 Machinerie, outillage et équipement: 5 à 20 ans
 Autres: 1 et 10 ans

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Constatation des revenus

- Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial;
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications du rôle d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;
- Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal;
- Les revenus de placements de portefeuille et les autres revenus d'intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Il en est de même pour le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM).

Le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de 3 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesure d'allègement fiscal liée aux écarts de constatation avec la norme comptable relative aux obligations liées à la mise hors service des immobilisations : Amortissement sur une période de 8 ans à 40 ans à compter de 2024.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter les immobilisations et le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'un montant de 2 297 336 \$. Cette opération est sans incidence sur les liquidités.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 34 382 408	30 577 670
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 34 382 408	30 577 670
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 34 382 408	30 577 670
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 5 960 186	7 757 516
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

Fonds de roulement : 2 179 158 \$ (2 912 663 \$ en 2022)

Fonds de parcs et terrains de jeux : 235 720 \$ (1 257 821 \$ en 2022)

Réserve financière - Assurance : 275 020 \$ (335 020 \$ en 2022)

Réserve financière - Élection : 220 000 \$ (220 000 \$ en 2022)

Réserve financière - Remboursement de la dette à long terme : 3 043 825 \$ (3 032 012 \$ en 2022)

Solde disponible des règlements d'emprunt fermés : 6 463 \$ (0 \$ en 2022)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	6 123 267	2 884 139
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 070 432	7 156 120
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 850 323	4 445 304
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Avances, amendes, facturations diverses	14.1	346 338	227 108
	15	17 390 360	14 712 671
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 802 380	4 455 670
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 802 380	4 455 670
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	33 000	61 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	4 984 356	4 009 903
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 255 763	1 318 852
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		28 577
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 145 450	1 136 280
Autres ministères/organismes	26	684 863	662 508
	27	8 070 432	7 156 120

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêt Club de curling VMR	30.1	12 500	20 000
	31	12 500	20 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Prêt accordé au Club de curling de Mont-Royal, sans intérêt, remboursable sur une période de 10 ans, échéant en 2026.

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	73 249	50 812
Autres placements	34		
	35	73 249	50 812
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Le placement à titre d'investissement représente la quote-part de la Ville dans le fonds de garantie de franchise collective d'assurances de l'Union des municipalités du Québec.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires****10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	4 826 182	2 059 113
Salaires et avantages sociaux	42	3 646 734	2 664 062
Dépôts et retenues de garantie	43	3 934 048	3 081 164
Provision pour contestations d'évaluation	44	635 000	81 200
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette	45.1	398 203	293 043
▪ Provision pour réclamations et provision pour avantages sociaux	45.2	1 970 200	841 400
	46	15 410 367	9 019 982

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	235 720	1 257 821
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus des loisirs	60.1	181 954	135 410
	61	417 674	1 393 231

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,85	5,00	2024	2029	62	51 444 000	47 692 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	51 444 000	47 692 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(300 955)	(365 604)
					72	51 143 045	47 326 396

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		3 882 800			3 882 800
2025	74		2 473 400			2 473 400
2026	75		2 369 400			2 369 400
2027	76		2 258 100			2 258 100
2028	77		2 311 000			2 311 000
2029 et plus	78		38 149 300			38 149 300
	79		51 444 000			51 444 000
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		51 444 000			51 444 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 1 239 000	967 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (1 550 000)	(1 614 000)
	84 (311 000)	(647 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 342 000	1 674 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 32 000	69 000
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 45 822	51 537
	90 1 419 822	1 794 537

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93 2 377 743	
Autres		
▪	94.1	
	95 2 377 743	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97 2 297 336	
Passifs réglés	98 () ()	
Charge de désactualisation ¹	99 80 407	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101 2 377 743	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage des bâtiments suivants : L'hôtel de Ville, le centre récréatif, la caserne et les bureaux administratifs situés au 10-20 Roosevelt, le chalet de la piscine municipale, le club de curling, la bibliothèque municipale, le chalet du parc Connaught, le chalet du parc Mohawk, les ateliers, le garage et les bureaux administratifs situés au 180 Clyde et 210 Dunbar.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023	2022
	Total	Total
Solde de début	2 297 336 \$	- \$
Nouvelles obligations de mise hors service	- \$	- \$
Obligations réglées	- \$	- \$
Charge de désactualisation	80 407 \$	- \$
Révision des estimations	- \$	- \$
Solde à la fin	2 377 743 \$	- \$

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 100 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	2,67 %
Période d'actualisation*	De 8 à 40 ans
Taux d'inflation	2,00 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 4 227 949 \$ (0 \$ au 31 décembre 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	17 925 693	3 500 484		21 426 177
Eaux usées	103	8 646 247	926 011	(2)	9 572 260
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	100 890 177	4 499 998	1	105 390 174
Autres					
▪ Système d'éclairage de rue	105.1	5 332 721	138 174		5 470 895
▪ Aménagement parcs et autres	105.2	22 966 532	250 000	(2)	23 216 534
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	40 824 626	5 428 955	1 155 000	45 098 581
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	11 708 241	452 726	765 899	11 395 068
Ameublement et équipement de bureau	110	12 048 611	498 764		12 547 375
Machinerie, outillage et équipement divers	111	8 876 061	458 884	165 097	9 169 848
Terrains	112	5 003 028			5 003 028
Autres	113	740 056			740 056
	114	234 961 993	16 153 996	2 085 993	249 029 996
Immobilisations en cours	115	25 016 076	(1 279 072)	1	23 737 003
	116	259 978 069	14 874 924	2 085 994	272 766 999
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	4 914 757	500 870		5 415 627
Eaux usées	118	3 477 477	265 413		3 742 890
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	60 153 080	3 020 019		63 173 099
Autres					
▪ Système d'éclairage de rue	120.1	4 424 762	72 699		4 497 461
▪ Aménagement parcs et autres	120.2	8 252 586	971 104		9 223 690
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	21 734 661	1 358 120		23 092 781
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	8 857 979	442 568	737 749	8 562 798
Ameublement et équipement de bureau	125	9 929 082	626 305		10 555 387
Machinerie, outillage et équipement divers	126	5 164 183	312 822	110 065	5 366 940
Autres	127	740 056			740 056
	128	127 648 623	7 569 920	847 814	134 370 729
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	132 329 446			138 396 270
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	144.1	4 625	44 148
▪ Formations	144.2		829
▪ Renouvellement logiciel	144.3	14 698	
▪ Télécommunication	144.4	1 080	
Autres			
▪	145.1		
	146	20 403	44 977

Note

S.O.

19. Obligations contractuelles

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de construction, de services, de location de véhicules lourds, d'achat d'équipements et de fourniture de matériel, échéant à différentes dates jusqu'en 2029, à verser une somme totale de 21 434 259 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024 :	14 459 729 \$
2025 :	3 850 386 \$
2026 :	2 073 297 \$
2027 :	492 084 \$
2028 :	450 614 \$
2029 :	108 149 \$

20. Droits contractuels

La Ville a signé un bail de location avec un restaurateur pour l'utilisation des immeubles situés au 1275 chemin Dunkirk, aux fins d'y exploiter un restaurant-terrace. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 818 622 \$ sur une période s'échelonnant jusqu'en 2033.

La Ville a signé un bail de location avec l'Atelier de menuiserie Nouveaux Horizons de Ville Mont-Royal pour l'utilisation d'un local situé au 210 Dunbar, aux fins d'y tenir un atelier de menuiserie. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 2 226 \$ sur une période s'échelonnant jusqu'en 2025.

La Ville a signé une entente avec la ville de Hampstead et la Ville de Montréal-Arrondissement Outremont pour les services de répartition des appels de la sécurité publique. Ces ententes prévoient le versement de loyers pour un montant de 356 937 \$ jusqu'en 2028.

La Ville a signé une convention de gestion avec le Club de Curling de Mont-Royal (le Club) pour l'administration du club de curling dont les installations sont situées au 5, avenue Montgomery. Cette convention de gestion prévoit le versement à la Ville, d'une partie des recettes du Club totalisant 31 089 \$ jusqu'en 2025.

La Ville a signé un bail avec la compagnie Kraft Canada inc. pour la location d'une portion du chemin Montview. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 62 374 \$ jusqu'en 2027.

La Ville a signé une entente avec la compagnie Communauto inc. pour la location de quatre espaces de stationnement extérieurs sur le terrain situé à l'Hôtel de Ville de Mont-Royal, au 90 avenue Roosevelt, aux fins d'offrir un service d'auto partage. Cette entente prévoit le versement de loyers pour un montant total de 4 415 \$ par année et les parties peuvent mettre fin à l'entente en tout temps avec un préavis de 60 jours.

La Ville a signé une entente de service avec la Ville de Montréal, arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, afin de permettre aux résidents du secteur Glenmount de bénéficier des services de sports, loisirs et bibliothèque de Ville de Mont-Royal aux mêmes conditions et tarifs que les résidents de Ville de Mont-Royal. En considération des services offerts par Ville de Mont-Royal aux résidents du secteur Glenmount, cette entente prévoit le versement, par la Ville de Montréal, d'un montant total de 402 413 \$ jusqu'en 2027.

Les revenus minimums à recevoir en vertu de ces baux, convention et ententes pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024 :	346 332 \$
2025 :	253 094 \$
2026 :	259 688 \$
2027 :	256 526 \$
2028 :	115 759 \$
2029 à 2033 :	446 677 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville ne cautionne ni ne garantie aucune autre partie.

B) Auto-assurance

En matière d'assurance, la Ville couvre ses risques par un portefeuille d'assurances générales.

La Ville pourvoit par l'entremise d'une réserve aux couvertures du régime d'assurance vie applicable à certains employés retraités de Ville de Mont-Royal. La Ville a créé une réserve financière qui s'élève à 275 020 \$ au 31 décembre 2023 pour le financement de ce régime.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2023, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent approximativement à 9 142 549 \$. Elles comprennent notamment des poursuites concernant des actions en dommages et intérêts. La Ville conteste ces réclamations et elle a établi des provisions au montant de 1 880 200 \$ à cet égard. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Cependant, les montants additionnels que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser seront enregistrés dans les exercices au cours desquels ils se réaliseront.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit : la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel de fonctionnement, les surplus non affectés, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023****23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. La direction établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	1 203 627	1 830 956
En souffrance :		
moins de 30 jours	2 485 829	159 013
de 30 à 60 jours	438 684	534 425
plus de 60 jours	13 087 590	12 123 252
Sous-total	17 215 730	14 647 646
Intérêts et pénalités à recevoir sur les débiteurs	207 630	126 025
Moins la provision pour créances douteuses	(33 000)	(61 000)
	17 390 360	14 712 671

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	61 000
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	(5 013)
Montants radiés	(22 987)
Montants recouvrés	0
Solde à la fin	33 000

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde de 12 500 \$ des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont minimales.

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

					2023
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	15 410 367	–	–	–	12 406 964
Dettes	3 772 841	6 911 154	4 491 050	35 968 000	51 143 045
Autres passifs	–	–	–	2 377 743	2 377 743
	19 183 208	6 911 154	4 491 050	38 345 743	68 931 155

					2022
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	9 019 982	–	–	–	9 019 982
Dettes	3 991 433	6 199 129	3 844 834	33 291 000	47 326 396
Autres passifs	–	–	–	–	–
	13 011 415	6 199 129	3 844 834	33 291 000	56 346 378

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. La Ville n'est pas exposée à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, la Ville est peu exposé à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt variables de sa trésorerie et équivalents de trésorerie.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

			2023
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		34 382 408	34 382 408
Prêts	12 500		12 500
Placements de portefeuille	73 249		73 249
Passifs financiers			
Dettes	51 144 000		51 144 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

			2022
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		30 577 670	30 577 670
Prêts	20 000		20 000
Placements de portefeuille	50 182		50 182
Passifs financiers			
Dettes	47 692 000		47 692 000

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1% au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 186 758 de dollars l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (170 441 de dollars en 2022).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	100 987 388	99 440 834		99 440 834	92 191 881	
Compensations tenant lieu de taxes	2	700 202	669 998		669 998	678 651	
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 064 800	987 973		987 973	1 088 932	
Services rendus	5	3 381 600	3 227 742		3 227 742	1 941 291	
Imposition de droits	6	8 416 100	14 092 846		14 092 846	9 794 381	
Amendes et pénalités	7	662 000	556 545		556 545	653 351	
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 000 000	2 989 231		2 989 231	1 306 664	
Autres revenus	10	5 800	(729 558)		(729 558)	844	
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	116 217 890	121 235 611		121 235 611	107 655 995	
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15		3 133 585		3 133 585	286 965	
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18		848 855		848 855	14 487	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21		3 982 440		3 982 440	301 452	
	22	116 217 890	125 218 051		125 218 051	107 957 447	
Charges							
Administration générale	23	22 467 300	23 022 650	588 275	23 610 925	20 455 136	
Sécurité publique	24	30 080 900	30 243 068	134 256	30 377 324	28 465 986	
Transport	25	26 441 840	25 177 165	4 199 171	29 376 336	27 560 610	
Hygiène du milieu	26	13 343 575	12 608 396	774 694	13 383 090	11 847 381	
Santé et bien-être	27	1 532 300	1 500 333		1 500 333	1 206 314	
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 044 800	2 768 201	61 599	2 829 800	2 677 418	
Loisirs et culture	29	21 465 075	19 343 249	1 811 925	21 155 174	19 856 653	
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 714 100	1 679 580		1 679 580	1 128 882	
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		7 569 920	(7 569 920)			
	34	120 089 890	123 912 562		123 912 562	113 198 380	
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(3 872 000)	1 305 489		1 305 489	(5 240 933)	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 872 000)	1 305 489	(5 240 933)
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(3 982 440)	(301 452)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(3 872 000)	(2 676 951)	(5 542 385)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		7 569 920	6 846 020
Produit de cession	5		242 500	
(Gain) perte sur cession	6		995 682	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		8 808 102	6 846 020
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		(14 937)	(6 348)
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		(14 937)	(6 348)
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (4 111 000)	(2 712 610)	(2 879 653)
	18	(4 111 000)	(2 712 610)	(2 879 653)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(2 310 981)	(74 193)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		580 734	4 324 700
Excédent de fonctionnement affecté	21	5 950 000	5 950 000	3 100 000
Réserves financières et fonds réservés	22	2 033 000	1 733 598	669 177
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		2 297 336	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	7 983 000	8 250 687	8 019 684
	26	3 872 000	14 331 242	11 979 703
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		11 654 291	6 437 318

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	3 982 440	301 452
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (1 088 336)(372 952)
Sécurité publique	3 (574 127)(99 289)
Transport	4 (7 064 887)(6 271 651)
Hygiène du milieu	5 (3 796 379)(191 208)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 ())
Loisirs et culture	8 (2 351 195)(1 429 427)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (14 874 924)(8 364 527)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 ())
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	7 863 000	12 666 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	2 310 981	74 193
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	251 773	384 092
Réserves financières et fonds réservés	18	809 847	388 745
	19	3 372 601	847 030
	20	(3 639 323)	5 148 503
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	343 117	5 449 955

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	22 302 590	21 224 788	19 229 395
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	6 360 300	5 279 142	5 254 728
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	20 256 200	17 187 854	15 487 253
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 464 800	1 490 799	1 143 821
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	249 300	188 781	(14 939)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	69 301 000	69 515 470	64 718 808
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	25 000	20 000	20 000
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		7 569 920	6 846 020
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Créances douteuses (recouvrées)	21.1	12 000	(5 013)	3 000
Réclamation de dommages	21.2	50 000	24 258	7 206
Éventualités	21.3	68 700	1 336 156	503 088
Charge de désactualisation - OMHS	21.4		80 407	
	22	120 089 890	123 912 562	113 198 380

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 965 207	6 683 007
Excédent de fonctionnement affecté	2	22 871 855	25 030 415
Réserves financières et fonds réservés	3	5 710 855	6 462 975
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 297 336)	()
Financement des investissements en cours	5	(8 187 701)	(8 487 635)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	91 358 798	90 427 427
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	121 421 678	120 116 189
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	11 965 207	6 683 007
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	11 965 207	6 683 007
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Enlèvement de la neige	12.1	450 000	700 000
▪ Centre sportif et culturel	12.2	18 011 599	18 184 487
▪ Activités d'investissement	12.3	36 188	331 128
▪ Budget fonc. années futures	12.4	4 320 000	5 700 000
▪ Oeuvre d'art public	12.5	54 068	114 800
	13	22 871 855	25 030 415
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	22 871 855	25 030 415

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Élection	17.1	220 000
▪ Auto-assurance	17.2	275 020
▪ Remboursement de la dette	17.3	3 030 215
	18	3 525 235
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	2 179 158
Organismes contrôlés et partenariats	22	2 912 663
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	6 462
Organismes contrôlés et partenariats	24	(36 720)
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	2 185 620
	32	5 710 855
		2 875 943
		6 462 975

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (2 297 336)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (2 297 336)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (2 297 336)(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 618 240	283 753
Investissements à financer	66 (8 805 941)(8 771 388)
	67 (8 187 701)	(8 487 635)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 138 396 270	132 329 446
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70 12 500	20 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 73 249	50 812
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 138 482 019	132 400 258
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 138 482 019	132 400 258
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (51 143 045)(47 326 396)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (300 955)(365 604)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 3 057 280	4 455 670
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 1 263 499	1 263 499
	81 (47 123 221)(41 972 831)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (47 123 221)(41 972 831)
	84 91 358 798	90 427 427

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Mont-Royal parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur les salaires de carrière indexés jusqu'à la cessation de participation pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et sur les salaires de fin de carrière pour les cadres et les professionnels.

Les rentes étaient indexées partiellement après la retraite mais, tel que prescrit par la Loi RRSM, cette indexation automatique a été abolie pour les participants actifs.

Selon la dernière évaluation actuarielle du Régime déposée auprès de Retraite Québec au 31 décembre 2022, la situation financière du Régime au 31 décembre 2022 était la suivante :

Volet antérieur (antérieur au 1er janvier 2014)

Le volet antérieur du Régime était capitalisé à 96,2 % et le degré de solvabilité était de 99,3%. Le déficit actuariel du volet antérieur du Régime sur base de capitalisation s'élevait à 2 115 000 \$ et le manque d'actif sur base de solvabilité s'élevait à 421 400 \$. Des cotisations additionnelles de 199 500 \$ sont requises afin d'éliminer le déficit sur base de capitalisation au cours des années suivant la date de l'évaluation actuarielle.

Nouveau volet (postérieur au 31 décembre 2013)

Le nouveau volet du Régime était capitalisé à 98,3 % et le degré de solvabilité était de 106 %. Le déficit actuariel du nouveau volet du Régime sur base de capitalisation s'élevait à 299 700 \$ et le surplus actuariel sur base de solvabilité s'élevait à 1 120 500 \$.

Les cotisations requises au Régime en 2023 pour les participants actifs sont de 9,55 % du salaire pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et de 10,00 % pour les cadres et les professionnels. Le coût du service courant de l'employeur correspond à 9,55 % de la masse salariale cotisable des cols bleus syndiqués et des cols blancs syndiqués actifs et de 10,00 % de la masse salariale cotisable des cadres et des professionnels actifs.

Les cotisations requises au Régime en 2024 et 2025 pour les participants actifs sont de 9,59 % du salaire pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et de 9,66 % pour les cadres et les professionnels. Le coût du service courant de l'employeur correspond à 9,59 % de la masse salariale cotisable des cols bleus syndiqués et des cols blancs syndiqués actifs et de 9,66 % de la masse salariale cotisable des cadres et des professionnels actifs.

Réserves et fonds de stabilisation au 31 décembre 2022

La valeur des réserves et du Fonds de stabilisation sont de :

- Réserve pour écarts défavorables : 1 494 600 \$
- Réserve de restructuration : 2 793 100 \$
- Fonds de stabilisation : 2 277 700 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

En 2022, la table de mortalité utilisée est la table CPM-2014 avec projection générationnelle des améliorations futures de la longévité selon l'échelle d'amélioration CPM-B. La table de mortalité n'a pas été modifiée depuis la dernière évaluation actuarielle. Selon cette table, l'espérance de vie à 65 ans au 31 décembre 2022 est 22,7 années pour un homme et 24,9 années pour une femme.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 967 000	1 247 000
Charge de l'exercice	4 (1 342 000)(1 674 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 614 000	1 394 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 1 239 000	967 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 84 782 000	84 705 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (84 782 000)(84 705 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 1 239 000	967 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 1 239 000	967 000
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 1 239 000	967 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 84 782 000	84 705 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (84 782 000)(84 705 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ())
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 2 142 000	2 104 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 2 142 000	2 104 000
Cotisations salariales des employés	21 (1 411 000)(1 194 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23 731 000	910 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 175 000	394 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Cotisation au fonds de stabilisation	29.1 448 000	372 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 1 354 000	1 676 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 4 663 000	3 994 000
Rendement espéré des actifs	32 (4 675 000)(3 996 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (12 000)	(2 000)
Charge de l'exercice	34 1 342 000	1 674 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 1 227 000	1 222 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (4 675 000)	(3 996 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (3 448 000)	(2 774 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 3 001 000	2 660 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 (4 175 000)	(3 690 000)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 81 380 000	77 810 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 2 896 000	2 730 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 3 106 000	3 911 000
DMERCA du nouveau volet	45 16	17
DMERCA de l'ancien volet	46 9	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,36 %	5,55 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,55 %	4,75 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 5,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville parraine un régime d'assurance collective à la retraite, offrant des protections d'assurance vie et de soins de santé à la retraite.

Assurance vie

Les groupes d'employés suivants ont droit à une protection de 10 000 \$ auto-assurée et entièrement payée par la Ville de Mont-Royal:

- Cadres retraités avant le 1er décembre 1995 à l'exception d'un cas spécial pour un cadre qui a pris sa retraite en février 1996.
- Cols bleus et cols blancs retraités avant le 1er janvier 2004.

Soins de santé

Les groupes d'employés suivants ont droit à une protection pour les soins de santé au moment de la retraite payée à 50 % par la Ville de Mont-Royal:

- Les membres de l'état-major des pompiers retraités avant le 31 décembre 2005.
- Cadres futurs retraités et retraités.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (1 614 000)	(1 588 000)
Charge de l'exercice	56 (32 000)	(69 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 96 000	43 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (1 550 000)	(1 614 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (974 000)	(950 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (974 000)	(950 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (576 000)	(664 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (1 550 000)	(1 614 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (1 550 000)	(1 614 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 38 000	61 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 38 000	61 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 38 000	61 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (48 000)	(24 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (10 000)	37 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 42 000	32 000
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 42 000	32 000
Charge de l'exercice	86 32 000	69 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 (40 000)	310 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91	24 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,30 %	4,60 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,05 %	5,50 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,95 %	4,10 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2037	2037
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	9 223	10 644
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	31 082	35 870
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	14 740	15 667
	121	45 822	51 537
Note			

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	98 002 388	96 646 151	89 433 007
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	98 002 388	96 646 151	89 433 007
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 985 000	2 656 283	2 758 874
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres				
▪ Compensation piscine	16.1		138 400	
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	2 985 000	2 794 683	2 758 874
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	2 985 000	2 794 683	2 758 874
	27	100 987 388	99 440 834	92 191 881

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32	46 318	47 774	23 624
Écoles primaires et secondaires	33	637 894	606 257	641 498
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	684 212	654 031	665 122
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	15 990	15 967	13 529
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	15 990	15 967	13 529
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	700 202	669 998	678 651

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	47		
Sécurité publique			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50		
Autres	51		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	52		3 009
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66	182 900	143 694
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	15 000	55 622	29 119
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	245 300	181 900	245 300
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	443 200	381 216	460 514

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86		500
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91		95 257
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	2 473 749	191 208
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104	659 836	
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120		
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	3 133 585	286 965

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	280 000	265 238	351 116
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	341 600	341 519	277 302
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	621 600	606 757	628 418
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 064 800	4 121 558	1 375 897

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	39 500	28 610	28 602
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	39 500	28 610	28 602

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	39 500	28 610	28 602

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	606 400	1 016 011	99 010
	182	606 400	1 016 011	99 010
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186	171 600	167 624	154 483
	187	171 600	167 624	154 483
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	52 000	58 629	36 422
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	153 300	51 597	46 658
	196	205 300	110 226	83 080
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	197			
Réseau de distribution de l'eau potable				
	198			
Traitement des eaux usées				
	199			
Réseaux d'égout				
	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	201			
Matières recyclables				
	202			
Autres	203	6 800	16 564	6 387
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	6 800	16 564	6 387

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	92 800	92 992	88 681
	216	92 800	92 992	88 681
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 589 500	1 256 927	1 099 038
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	18 800	20 467	25 278
Autres	219	650 900	518 321	356 732
	220	2 259 200	1 795 715	1 481 048
Réseau d'électricité	221			
	222	3 342 100	3 199 132	1 912 689
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	3 381 600	3 227 742	1 941 291

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	616 100	3 690 690	828 380
Droits de mutation immobilière	225	7 800 000	10 402 156	8 966 001
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	8 416 100	14 092 846	9 794 381
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	662 000	556 545	653 351
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	1 000 000	2 989 231	1 306 664
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(995 682)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		848 855	14 487
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	5 800	266 124	844
	242	5 800	119 297	15 331
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
	Conseil	1	832 400	687 167		687 167	673 076
	Greffe et application de la loi	2	2 220 900	2 188 360		2 188 360	1 890 509
	Gestion financière et administrative	3	4 904 900	4 380 955	314 173	4 695 128	4 448 119
	Évaluation	4					
	Gestion du personnel	5	1 233 100	1 077 091		1 077 091	1 103 007
	Autres						
	▪ Bâtiments et autres	6.1	4 410 700	5 823 774	274 102	6 097 876	12 340 425
	▪ Quote-part Agglomération Montréal	6.2	8 865 300	8 865 303		8 865 303	
		7	22 467 300	23 022 650	588 275	23 610 925	20 455 136
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
	Police	8	16 622 500	16 622 444	29 745	16 652 189	16 280 215
	Sécurité incendie	9	9 638 500	9 638 423	12 617	9 651 040	9 023 982
	Sécurité civile	10	307 900	307 823		307 823	348 224
	Autres	11	3 512 000	3 674 378	91 894	3 766 272	2 813 565
		12	30 080 900	30 243 068	134 256	30 377 324	28 465 986
TRANSPORT							
	Réseau routier						
	Voirie municipale	13	4 024 615	3 733 269	3 466 899	7 200 168	6 699 486
	Enlèvement de la neige	14	5 035 375	4 621 633	329 013	4 950 646	4 405 510
	Éclairage des rues	15	706 425	558 561	70 011	628 572	671 970
	Circulation et stationnement	16	838 725	755 357		755 357	721 907
	Transport collectif						
	Transport en commun	17	15 336 700	15 336 534		15 336 534	14 690 186
	Transport aérien	18					
	Transport par eau	19					
	Autres	20	500 000	171 811	333 248	505 059	371 551
		21	26 441 840	25 177 165	4 199 171	29 376 336	27 560 610

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	6 492 400	6 718 017		6 718 017	5 514 784
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 746 750	1 340 864	509 281	1 850 145	1 721 547
Traitement des eaux usées	24					
Réseaux d'égout	25	1 259 725	922 405	265 413	1 187 818	1 200 158
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	921 300	839 326		839 326	809 905
Élimination	27	1 847 000	1 846 938		1 846 938	1 741 122
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	490 900	454 424		454 424	449 854
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30	265 100	235 073		235 073	222 554
Traitement	31					
Matériaux secs	32	186 200	117 457		117 457	119 028
Autres	33					
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37	134 200	133 892		133 892	68 429
Autres	38					
	39	13 343 575	12 608 396	774 694	13 383 090	11 847 381
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	1 049 200	1 035 794		1 035 794	705 457
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	483 100	464 539		464 539	500 857
	43	1 532 300	1 500 333		1 500 333	1 206 314

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 406 900	1 237 019	58 911	1 295 930	1 074 318
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46	246 300	246 258		246 258	232 150
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	236 400	133 466		133 466	95 465
Tourisme	48					
Autres	49	1 155 200	1 151 458	2 688	1 154 146	1 275 485
Autres	50					
	51	3 044 800	2 768 201	61 599	2 829 800	2 677 418
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	957 840	792 297	135 994	928 291	830 640
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 821 300	1 619 803	166 940	1 786 743	1 704 125
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 288 420	1 060 262	97 672	1 157 934	1 082 552
Parcs et terrains de jeux	55	8 754 975	7 571 621	472 723	8 044 344	7 536 287
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58	937 000	936 677	564 639	1 501 316	1 496 894
	59	13 759 535	11 980 660	1 437 968	13 418 628	12 650 498
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	1 445 840	1 300 513	8 247	1 308 760	1 177 228
Bibliothèques	61	3 976 800	3 718 290	365 710	4 084 000	3 818 344
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63	5 000	65 896		65 896	5 162
Autres	64	2 277 900	2 277 890		2 277 890	2 205 421
	65	7 705 540	7 362 589	373 957	7 736 546	7 206 155
	66	21 465 075	19 343 249	1 811 925	21 155 174	19 856 653

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	1 323 900	1 359 065		1 359 065	1 025 907
Autres frais	69	140 900	131 734		131 734	117 914
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	70 000	30 000		30 000	30 000
Autres	71	179 300	158 781		158 781	(44 939)
	72	1 714 100	1 679 580		1 679 580	1 128 882
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		7 569 920 (7 569 920)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 759 504	191 208
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 036 875	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 478 842	4 048 773
Ponts, tunnels et viaducs	7	766 764	211 306
Systèmes d'éclairage des rues	8	77 418	660 512
Aires de stationnement	9	13 645	51 545
Parcs et terrains de jeux	10	1 089 919	1 281 163
Autres infrastructures	11	55 773	63 898
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	1 632 641	143 477
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 219 194	343 206
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	858 555	1 024 480
Ameublement et équipement de bureau	18	894 528	323 348
Machinerie, outillage et équipement divers	19	924 510	14 506
Terrains	20		
Autres	21	66 756	7 105
	22	14 874 924	8 364 527

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	2 759 504	191 208
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 036 875	
Autres infrastructures	5	5 482 361	6 317 197
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	5 596 184	1 856 122
	12	14 874 924	8 364 527

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	3 032 012	1 829 814	1 818 000	3 043 826
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	40 204 318	5 778 286	639 710	45 342 894
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	43 236 330	7 608 100	2 457 710	48 386 720
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 455 670		1 653 290	2 802 380
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 455 670		1 653 290	2 802 380
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14		254 900		254 900
	15	4 455 670	254 900	1 653 290	3 057 280
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 455 670	254 900	1 653 290	3 057 280
	19	47 692 000	7 863 000	4 111 000	51 444 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	47 692 000	7 863 000	4 111 000	51 444 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	51 444 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	8 805 941
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	3 043 826
Débiteurs	8	2 802 380
Autres montants	9	254 900
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	618 240
Autres		
▪ Débiteurs - activités d'investissement à financer	11.1	303 984
▪ Solde disponible règlement d'emprunt fermés	11.2	6 463
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	53 220 148
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	53 220 148
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	814 348
Autres organismes	17	8 356 000
Endettement total net à long terme	18	62 390 496
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	101 465 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	101 465 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	163 855 496
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	12 670 600	12 668 173	11 133 077
Sécurité publique				
Police	4	16 622 500	16 622 444	16 250 470
Sécurité incendie	5	9 638 500	9 638 423	9 010 578
Sécurité civile	6	307 900	307 823	348 224
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	498 700	498 692	475 730
Transport collectif	9	15 336 700	15 336 534	14 690 186
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	6 456 100	6 691 344	5 490 330
Matières résiduelles	12	1 847 000	1 846 938	1 741 122
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	134 200	133 892	68 429
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	1 049 200	1 035 794	705 457
Autres	17	123 200	123 129	174 112
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19	246 300	246 258	232 150
Promotion et développement économique	20	1 155 200	1 151 458	1 264 924
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	937 000	936 677	928 598
Activités culturelles	23	2 277 900	2 277 891	2 205 421
Réseau d'électricité	24			
	25	69 301 000	69 515 470	64 718 808

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	14 874 924	8 364 527
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	14 874 924	8 364 527

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	33,32	35,00	60 646,71	4 786 929	1 081 642	5 868 571
Professionnels	2	10,22	35,00	18 609,44	992 595	250 008	1 242 603
Cols blancs	3	147,00	35,00	267 535,37	9 506 414	2 789 844	12 296 258
Cols bleus	4	67,52	38,00	133 428,14	5 537 337	1 011 260	6 548 597
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	258,06		480 219,66	20 823 275	5 132 754	25 956 029
Élus	9	9,00			401 513	146 388	547 901
	10	267,06			21 224 788	5 279 142	26 503 930

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3		755 903	1 717 846		2 473 749
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		201 626	458 210		659 836
Autres	6	987 973				987 973
	7	987 973	957 529	2 176 056		4 121 558

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	229 896	17 614
	4	229 896	17 614
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8	10 012	8 574
	9	10 012	8 574
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 006 037	723 404
Enlèvement de la neige	11	13 091	12 748
Autres	12	119 094	67 923
Transport collectif	13	8 353	8 733
Autres	14		
	15	1 146 575	812 808
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 040	1 085
Réseau de distribution de l'eau potable	17	78 436	91 160
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	25 390	25 198
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	104 866	117 443
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	15 579	12 681
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34	30 752	32 334
	35	46 331	45 015
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	127 470	82 860
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	14 430	44 568
Autres	38		
	39	141 900	127 428
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 679 580	1 128 882

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Peter J. Malouf	1.1 Maire	72 648	18 207		
Mme Maya Chammas	1.2 Conseiller	23 857	11 929		
Mme Maryam Kamali Nezhad	1.3 Conseiller	23 857	11 929		
M. Sébastien Dreyfuss	1.4 Conseiller	23 857	11 929		
Mme Sophie Séguin	1.5 Conseiller	25 457	11 929		
M. Antoine Tayar	1.6 Conseiller	24 557	11 929		
Mme Julie Halde	1.7 Conseiller	24 657	11 929		
M. Daniel Pilon	1.8 Conseiller	29 357	11 929		
Mme Caroline Decaluwe	1.9 Conseiller	29 107	11 929		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 300 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 91 755 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 4 820 524 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 61 _____
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____ 3
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____ 2
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 _____ 401
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____ 177
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____ 3
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-13

Nom du signataire : Nathalie Rhéaume

Fonction du signataire : Trésorière et directrice ress. matériel

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-06 14:47

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	116 217 890	121 235 611	107 655 995
Investissement	2		3 982 440	301 452
	3	116 217 890	125 218 051	107 957 447
Charges				
	4	120 089 890	123 912 562	113 198 380
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(3 872 000)	1 305 489	(5 240 933)
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(3 982 440)	(301 452)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(3 872 000)	(2 676 951)	(5 542 385)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		7 569 920	6 846 020
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (4 111 000)	(2 712 610)	(2 879 653)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(2 310 981)	(74 193)
Excédent (déficit) accumulé	12	7 983 000	10 561 668	8 093 877
Autres éléments de conciliation	13		1 223 245	(6 348)
	14	3 872 000	14 331 242	11 979 703
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		11 654 291	6 437 318

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	34 382 408	30 577 670
Débiteurs	2	17 390 360	14 712 671
Placements de portefeuille	3	73 249	50 812
Autres	4	12 500	20 000
	5	51 858 517	45 361 153
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	51 143 045	47 326 396
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	311 000	647 000
Autres	9	18 205 784	10 413 213
	10	69 659 829	58 386 609
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(17 801 312)	(13 025 456)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	138 396 270	132 329 446
Autres	13	826 720	812 199
	14	139 222 990	133 141 645
Excédent (déficit) accumulé	15	121 421 678	120 116 189

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 965 207	6 683 007
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Enlèvement de la neige	2.1	450 000	700 000
▪ Centre sportif et culturel	2.2	18 011 599	18 184 487
▪ Activités d'investissement	2.3	36 188	331 128
▪ Budget fonc. années futures	2.4	4 320 000	5 700 000
▪ Oeuvre d'art public	2.5	54 068	114 800
	3	22 871 855	25 030 415
Réserves financières			
▪ Élection	4.1	220 000	220 000
▪ Auto-assurance	4.2	275 020	335 020
▪ Remboursement de la dette	4.3	3 030 215	3 032 012
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	2 179 158	2 912 663
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	6 462	(36 720)
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9		
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(2 297 336)	()
Financement des investissements en cours	12	(8 187 701)	(8 487 635)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	91 358 798	90 427 427
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	121 421 678	120 116 189

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	53 220 148
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	163 855 496

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	3 043 826	3 032 012
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	45 342 894	40 204 318
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	2 802 380	4 455 670
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	254 900	
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	51 444 000	47 692 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	100 987 388	99 440 834	92 191 881
Compensations tenant lieu de taxes	13	700 202	669 998	678 651
Quotes-parts	14			
Transferts	15	1 064 800	987 973	1 088 932
Services rendus	16	3 381 600	3 227 742	1 941 291
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	9 078 100	14 649 391	10 447 732
Autres	18	1 005 800	2 259 673	1 307 508
	19	116 217 890	121 235 611	107 655 995
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		3 133 585	286 965
Autres	23		848 855	14 487
	24		3 982 440	301 452
	25	116 217 890	125 218 051	107 957 447

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	22 467 300	23 022 650	588 275	23 610 925	20 455 136
Sécurité publique						
Police	2	16 622 500	16 622 444	29 745	16 652 189	16 280 215
Sécurité incendie	3	9 638 500	9 638 423	12 617	9 651 040	9 023 982
Autres	4	3 819 900	3 982 201	91 894	4 074 095	3 161 789
Transport						
Réseau routier	5	10 605 140	9 668 820	3 865 923	13 534 743	12 498 873
Transport collectif	6	15 336 700	15 336 534		15 336 534	14 690 186
Autres	7	500 000	171 811	333 248	505 059	371 551
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	9 498 875	8 981 286	774 694	9 755 980	8 436 489
Matières résiduelles	9	3 710 500	3 493 218		3 493 218	3 342 463
Autres	10	134 200	133 892		133 892	68 429
Santé et bien-être	11	1 532 300	1 500 333		1 500 333	1 206 314
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 406 900	1 237 019	58 911	1 295 930	1 074 318
Promotion et développement économique	13	1 391 600	1 284 924	2 688	1 287 612	1 370 950
Autres	14	246 300	246 258		246 258	232 150
Loisirs et culture	15	21 465 075	19 343 249	1 811 925	21 155 174	19 856 653
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 714 100	1 679 580		1 679 580	1 128 882
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	120 089 890	116 342 642	7 569 920	123 912 562	113 198 380
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		7 569 920 (7 569 920)		
	21	120 089 890	123 912 562		123 912 562	113 198 380

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	3 982 440	301 452
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (14 874 924)(8 364 527)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4	7 863 000	12 666 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	2 310 981	74 193
Excédent accumulé	6	1 061 620	772 837
	7	(3 639 323)	5 148 503
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	343 117	5 449 955

Extrait du rapport financier, page S14